

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 JUILLET 2020

Les membres du conseil municipal de la commune de Triac-Lautrait, dûment convoqués, se sont réunis à 20h30 en session ordinaire à la mairie.

Étaient présents : Stéphane BESSON, Sébastien BRETAUD, Lydia DURIEUX, Francis FICHET, Carole KOSMALSKI, Dominique PASQUET, Julien TERAZZI, Mylène VACHERON, Pascal VINSONNEAU formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absentes excusées : Paméla CHAMOULEAU, Olivia ROY

A l'ordre du jour

I. INDEMNITE DU PERCEPTEUR

La commune a recours aux services du Percepteur de Jarnac pour la confection des documents budgétaires. Cette activité n'entrant pas dans ses attributions normales et elle doit donner lieu au paiement d'une indemnité. La nécessité de maintenir cette situation étant établie, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de verser indemnité annuelle de 45,73 €.

II. GRAND COGNAC : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA CLECT

Par délibération du 15 juillet 2020, Grand Cognac a décidé la création d'une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Elle a pour but de remettre dans un délai de neuf mois à compter de la date du transfert ou de restitution de compétence un rapport évaluant le coût net des charges transférées et à la demande du conseil communautaire, de fournir une estimation prospective des charges susceptibles d'être transférées par les communes à Grand Cognac ou par ce dernier aux communes. La CLECT est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant. Le conseil municipal désigne Sébastien BRETAUD comme représentant au sein de la CLECT.

III. CANTINE - INSTALLATION CHAUFFE-EAU : TRAVAUX EN REGIE

Le conseil municipal décide de réaliser en régie les travaux relatifs à l'installation du chauffe-eau de la cantine. Toutes les fournitures achetées pour ces travaux seront imputées en investissement au compte 2313 -124.

IV. GRAND COGNAC : COMMISSIONS THEMATIQUES

Au sein de Grand Cognac, la commune de Triac-Lautrait est présente dans les commissions suivantes :

- Tourisme, valorisation du fleuve et des rivières avec Francis FICHET
- Grand et petit cycles de l'eau avec Pascal VINSONNEAU
- Développement durable, déchets et du plan alimentaire territorial et démocratie participative avec Lydia DURIEUX

V. PROJETS COMMUNAUX

1) Acquisition de la parcelle A 368 à Lautrait de 2163 m². Cette parcelle va être divisée : une partie (857 m²) est destinée à l'agrandissement de l'atelier technique et l'autre partie (1306 m²) est destinée à être viabilisée pour être revendue.

2) Lotissement (nord des Velennes) : contacts avec les propriétaires des parcelles concernées déjà pris. Travail sur un avant-projet avec Le CAUE et l'ATD 16 à prévoir en septembre/octobre

3) Arborétum et jardin partagé

Monsieur le Maire rappelle que c'est un projet de campagne électorale. L'objectif est de recréer un espace de lien social et de partage ouvert à tous. Le projet est à travailler en commission pour déterminer le coût, l'utilité réelle, le lieu adéquat, la préparation d'une réunion publique. Sur avis du conseil municipal, il est acté que la phase développement de projet est essentielle afin de clarifier le fonctionnement et la forme administrative donnés à cet espace. L'adhésion d'une frange de la population sera déterminante pour en faire une réussite.

La séance est levée à 22h30.